

TERMES DE REFERENCE DU CO-FACILITATEUR CASH WORKING GROUP NATIONAL (CWG-n) République Démocratique du Congo - RDC

I. Introduction

La coordination stratégique de l'assistance monétaire au niveau national et la réflexion sur la part de l'assistance monétaire à usages multiples se sont amplifiées au courant des dernières années en RDC, en ligne avec leur part croissante dans le cadre plus large de l'assistance humanitaire. La mise en place du Cash Working Group national (CWG-n) par l'Equipe Humanitaire Pays en 2016, et sur recommandation de l'Inter Cluster National (ICN), est un fait réel et accueilli comme une réforme positive.

Le CWG-n, composante de l'ICN, a pour objectif général d'appuyer le développement d'une approche stratégique dans le domaine de l'assistance monétaire sectorielle et à usages multiples, en vue de créer un environnement favorable à la mise en œuvre harmonisée et coordonnée et d'une meilleure prise en compte dans le cycle de programmation humanitaire en RDC. Il a pour vocation de chapeauter les différents CWG sous-nationaux et d'en rapporter les travaux à l'ICN afin de renforcer les liens entre les discussions opérationnelles et stratégiques. Depuis sa mise en place, son leadership est assuré par deux agences du système des Nations Unies (OCHA/UNHCR).

Cependant, les agences du système des Nations Unies œuvrent sur le terrain en collaboration et en coordination avec les organisations non gouvernementales (ONG), directement impliqués dans les transferts monétaires sur le terrain, et souvent en tant que partenaire de mise en œuvre.

L'implication des ONG dans la coordination humanitaire est effective depuis la réforme humanitaire de 2005. Cependant, malgré les ONG œuvrent directement sur le terrain pour l'assistance humanitaire, leur engagement dans le leadership au sein de la coordination humanitaire est souvent limité par le manque de ressources dédiées pour la réalisation des activités, autres que celles prédéterminées par leurs programmes/projets.

Associer les ONGs dans la coordination humanitaire, et selon les principes de partenariat¹, signifie bénéficier de leur point de vue opérationnel, de leur connaissance approfondie du contexte humanitaire et de leur présence capillaire en RDC, aussi là où les agences onusiennes ne sont pas présentes. Par conséquent, impliquer les ONGs dans la coordination des clusters s'avère nécessaire au bénéfice de la réponse humanitaire.

Tenant compte des capacités limitées des agences du SNU à Kinshasa, en matière d'expertise et de ressources humaines disponibles, pour assurer un engagement solide et à plein temps dans l'appui stratégique au CWG-n, l'association des ONG au leadership et à l'appui technique au groupe de travail s'impose comme une solution logique.

Les présents termes de référence du co-facilitateur du CWG-n visent à renforcer la position des ONG dans le cadre plus large de l'architecture humanitaire au niveau central en RDC (le CWG-n étant un sous-groupe de l'ICN) tout en déterminant les modalités quant au financement dans ce rôle.

II. Responsabilités principales du co-facilitateur :

Remarque : certaines des tâches décrites ci-dessous pourraient s'apparenter à une duplication des responsabilités principales du (OCHA). Aussi, les tâches ci-après seront discutées et partagées entre le co-facilitateur principal et le co-facilitateur.

Le co-facilitateur viendra en appui technique au co-facilitateur principal (OCHA). A partir de Kinshasa, en modalité itinérante autant que requis :

- Appuyer le co-facilitateur principal dans le processus d'élaboration du HRP 2020 ;

¹ Principles of Partnership, a Statement of Commitment. Endorsed by the Global Humanitarian Platform, 12 July 2007

- Participer aux réunions Cluster pour une meilleure compréhension de l'ensemble des débats sur les transferts monétaires et pour assurer le plaidoyer continue pour les TM dans la réponse sectorielle et partager les concepts et approches des TM aux clusters et les encourager à participer aux exercices de rapportage ;
- Appuyer la collecte et l'analyse d'informations en ligne avec les processus en cours (leçons apprises, incidents etc) ;
- Contribuer au processus d'élaboration des stratégies de réponse en matière de transferts monétaires a usages multiples en occasion des processus de financement du CERF et du Fond Humanitaire Pays, y compris la relecture et révision technique des projets soumis par les acteurs ;
- Participer au monitoring et suivi des projets en cours de mise en œuvre sous financement du Fonds Humanitaire ;
- Soutenir les membres du CWG-n dans le développement des messages clé en la matière de plaidoyer pour faciliter et contribuer au processus de prise de décision opérationnelle et stratégique au sein de l'ICN et de l'EHP ;
- Appuyer le CWG-n et les CWG-r dans le processus de mise à jour de l'HNO, HRP, Plans Opérationnels et DASHBOARD en collaboration avec les équipes OCHA ;
- Assurer l'appui technique au co-facilitateur principal du CWG-n afin de fournir un mécanisme de coordination pertinent et réactif pour les parties prenantes au pays et encourager une large participation des acteurs humanitaires dans tous les secteurs concernés ;
- Appuyer et suivre la mise en œuvre du plan de travail (feuille de route) du CWG-n, notamment à travers les travaux des Task Forces du CWG-n ;
- Co-animer une ou plusieurs Task Forces du CWG-n ;
- Appuyer les initiatives lancées à travers des expertises externes (CashCap, CaLP), notamment dans le développement du cadre MEB pour la RDC en 2019/2020 ;
- Appuyer les capacités de gestion de l'information du CWG-n et CWG-r, plus particulièrement la collecte et la consolidation d'informations relatives aux transferts monétaires (4W) et des transferts monétaires à usage multiple (Dashboard) ;
- Assurer le renforcement des capacités des membres du CWG (CWG-n et CWG-r) à travers la facilitation de formations techniques dans les hubs régionaux (capacité de facilitation de formations TM équivalent CaLP niveau 2 et outils de marchés) ;
- Promouvoir les séances de sensibilisation sur les transferts monétaires auprès des différents Clusters.

III. Responsabilités principales de l'agence lead (OCHA)

- Assurer l'inclusion du co-facilitateur dans la coordination des activités du groupe de travail ;
- Renforcer la capacité du co-facilitateur dans le mécanisme de coordination humanitaire en République démocratique du Congo, et le mécanisme de fonctionnement du groupe de travail ;
- Développer un mémorandum d'entente sur la coordination avec le co-facilitateur (définissant les rôles et responsabilités spécifiques) ;

IV. Critères de sélection du co-facilitateur :

Le profil et expertise attendus du co-facilitateur :

- Expérience et connaissances techniques en matière de transferts monétaires démontrée (en particulier pour les transferts monétaires à usage multiple), y compris fonctionnement de marchés ;
- Expérience (minimum 3 ans) dans la conception de programmes de transferts monétaires (préparation, mise en œuvre, suivi et évaluation) ;
- Affinité avec l'architecture de coordination humanitaire et mécanismes de financement humanitaire (Fond Humanitaire Commun, CERF etc.) ;
- Compétences de communication et de facilitation de réunions ;
- Expérience de formateur (préparation et facilitation des formations) en particulier dans le domaine technique des transferts monétaires (compétence requis pour formations avancés et outils de marché) ;
- Participation aux formations avancées de type CaLP ;
- Maîtrise couramment le français (niveau professionnel), maîtrise intermédiaire d'Anglais au minimum ;
- Expérience de travail en RDC souhaitable.